


LEGENDE

- ZONES URBAINES**
- UA** Zone bourg du centre ancien
 - UB1** Zone récente en continuité avec le centre h maxi 9 m
 - UB2** Zone récente en continuité avec le centre h maxi 12 m
 - UBL** Zone réservée aux équipements de sport et de loisir
 - UH** Zone de hameaux : Fontaine, Juis et Preziot
 - UX** Zone d'activités artisanales et de service
- ZONES A URBANISER**
- Zone réservée aux activités artisanales et de service avec OAP
- ZONES AGRICOLES**
- A** Zone agricole
 - As** Zone agricole non constructible
- ZONES NATURELLES**
- N** Zone naturelle protégée
 - NL** Zone naturelle à fonction d'hébergement touristique
 - Espaces boisés classés
 - Secteur comportant des risques d'inondation
 - Plans d'eau : Etangs et mares, cours d'eau
- Autres symboles :**
- Secteur soumis à Orientation d'Aménagement
 - Eléments identifiés au titre de l'article L 151-23 Ripisylves
 - Elément identifié au titre de l'article L 151-19 Bâti
 - Emplacements réservés pour équipement
 - Emplacements réservés pour voirie largeur de plateforme
 - Contrainte bruit TGV



DEPARTEMENT DE L'AIN
Commune de : SAVIGNEUX

ATHANOR
LYON / RHÔNE

CARRELONG
URBANISME ARCHITECTURE PAYSAGE

30, rue Narcisse Bertholey
69600 COULINS
Tel: 04 78 38 27 10
marc.filiu@athanorsarl.com

Plan local d'urbanisme
 Révision n°1
 Plan de zonage
 1/5000 e

Co Maire Daniel VICHARD

Vu pour rester annexé
 à la délibération du Conseil Municipal
 n° 10201652 du 10 Novembre 2016.

Prescription de révision générale N°1
 Délibération du Conseil Municipal du
 8 Juillet 2010
 Arrêt du Projet :
 Délibération du Conseil Municipal du
 5 Novembre 2015
 Approbation :
 Délibération du Conseil Municipal du
 10 Novembre 2016

3.1

